

PATRIMOINE

Chantier du siècle

Restauration de l'église
Sainte-Catherine p.4

MÉMOIRE

Ne jamais oublier

Retour sur les 80 ans de
l'insurrection d'Eysses p.6

EMBELLISSEMENT

Lumières sur la ville

Un plan pour mieux éclairer
le cœur de bastide p.8

ÉVÉNEMENT P.2-3

CAP SUR LE TOUR

LE 11 JUILLET 2024



La Feria agricole et gourmande a mis à l'honneur l'étape du 11 juillet prochain entre Aurillac et Villeneuve-sur-Lot. Ce fut l'occasion pour le maire de Villeneuve-sur-Lot, Guillaume Lepers, d'accueillir le président du conseil départemental du Cantal, Bruno Faure, au Parc des expositions Georges-Lapeyronie.





C'EST NOTRE TOUR : PREPAREZ-VOUS POUR LE GRAND JOUR !

ANIMATIONS La Ville a concocté un programme pour monter en puissance, en attendant l'arrivée de la 12^e étape du 111^e Tour de France, le 11 juillet 2024.

Le compte à rebours avant l'accueil de l'arrivée de la 12^e étape du Tour de France, le 11 juillet prochain, est plus que jamais lancé ! On en sait déjà un peu plus sur les nombreux rendez-vous fixés en amont du grand événement. Quand vous lirez ces lignes, le théâtre Georges-Leygues aura déjà resplendi en jaune le 20 mars, à 100 jours du départ du 111^e Tour de France, date à laquelle une exposition sur l'Histoire de la Grande Boucle réalisée par le Musée National du Sport aura également pris place dans le hall de l'Hôtel de Ville. Le 22 mars, ce sont plus de 500 écoliers et collégiens du Grand Villenouvois qui auront participé à « La grande dictée du Tour » orchestrée au Parc des Expositions. Nul doute que la marraine de cette dictée, Elea Aubert, vice-championne du Monde d'ultra-combiné (Stade Villenouvois athlétisme) aura eu à cœur de croiser la jeunesse villenouvoise aux côtés du maire, Guillaume Lepers. Le 2 avril, l'école Descartes aura relevé son pari de faire parcourir 725 kilomètres cumulés à ses élèves.

Dans les rendez-vous à venir avant le Tour, il restera bien d'autres dates à cocher avec le « Carnaval du vélo » le 6 avril et, surtout, le Défi 47, plus grande cyclosportive du Lot-et-Garonne qui espère accueillir 1000 cyclistes le 14 avril prochain du côté de la Myre-Mory, à proximité de la future arrivée du Tour. Le 23 mai, les écoliers villenouvois se verront proposer un menu sur le thème du Tour de France dans leurs restaurants scolaires. Il préfigurera la Fête du Tour organisée les 25 et 26 mai. Le 25 mai, un village vélo prendra place à Saint-Cyr. Il se conclura par une soirée cinéma en plein air avec la projection d'un film. Et le 26 mai plusieurs boucles cyclistes seront proposées en collaboration avec la Ville d'Agen. En juin, le vélo sera également au programme d'Urban Talents, le 15 à Saint-Cyr, et surtout de la fête des enfants, le 29 aux Haras, qui sera rebaptisée Olympiades de la jeunesse. Fermez le ban ? Pas tout à fait puisque « LA » plus grande fête populaire du Tour de France 2024 sera encore à venir, le jour de l'arrivée à Villeneuve-sur-Lot, le 11 juillet (*lire encadré ci-contre*).

» LA PLUS GRANDE FÊTE POPULAIRE DU TOUR 2024

Depuis quelques semaines, les services de la Ville se démènent pour répondre à la volonté du maire, faire du 11 juillet « la plus grande fête populaire du Tour de France 2024 ». Quand bien même l'arrivée du Tour se déroulera avenue d'Agen, c'est bien le cœur de la bastide, entre le boulevard Georges-Leygues et la place Lafayette, qui sera l'épicentre de cette grande fête populaire où on retrouvera des bandas, des accordéonistes, deux écrans géants, des défilés et des manèges sur le thème du vélo pour les enfants. Une grande journée qui se conclura avec un concert exceptionnel au parc Saint-Cyr et un marché de producteurs de pays à proximité.

» DERNIÈRE MINUTE : MERCI AU BIP !

Le Bureau Interprofessionnel du Pruneau vient de confirmer son engagement aux côtés de la Ville de Villeneuve-sur-Lot et de l'Office de tourisme de Villeneuve / Vallée du Lot pour être le partenaire principal de « La plus grande fête populaire du Tour 2024 ». Quoi de plus normal que le produit phare de notre territoire soit mis en avant lors de cet événement international qui est diffusé dans plus de 170 pays. Villeneuve-sur-Lot, berceau du pruneau, fera fièrement la promotion des producteurs et transformateurs de prunes d'entre le 11 juillet prochain.



C'EST NOTRE TOUR : LES PREMIERES INFOS PRATIQUES

ACCESSIBILITÉ Le 11 juillet, les coureurs du Tour de France traverseront Villeneuve-sur-Lot. Au nord, au sud, à l'ouest, il sera possible de circuler.

Des déviations seront mises en place pour permettre aux habitants d'accéder à leurs habitations et aux touristes de venir assister à ce moment sportif et convivial.

» NAVETTES ET PARKINGS



Plusieurs parkings seront accessibles :

- Chemin de Labourdette
- Lieu-dit Grande Pièce
- Rues Marès et Grelot

Cette liste est non exhaustive, d'autres parkings vont être ajoutés et des navettes gratuites revêtues de jaune permettront de rejoindre l'hypercentre pour être au plus proche des coureurs.

» ESPACE CAMPING-CAR

Au Parc des Expositions Georges-Lapeyronnie, un espace sera mis à disposition pour le stationnement en camping-car. Les touristes pourront eux-aussi profiter du passage du Tour à Villeneuve-sur-Lot grâce à cet espace.

» STATIONNEMENT

Pour rappel, les coureurs arriveront par Sainte Radegonde et emprunteront l'avenue du Générale de Gaulle, la rue des Acacias, la rue de Grelot, l'avenue Jean-Claude Cayrel, le boulevard de la République, les allées Georges-Leygues, le boulevard Palissy, la rue de la Fraternité, le pont de la Libération, l'avenue du Maréchal-Leclerc et l'avenue d'Agen. À partir du 10 juillet, jusqu'au 11 juillet au soir, il ne sera pas possible de stationner sa voiture dans les rues des zones concernées par le passage du Tour. Les habitants des quartiers concernés seront sensibilisés en amont.

» COMMENT OBTENIR LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR LE TOUR DE FRANCE ?

Les informations pratiques concernant le Tour de France se préciseront au fil de temps.

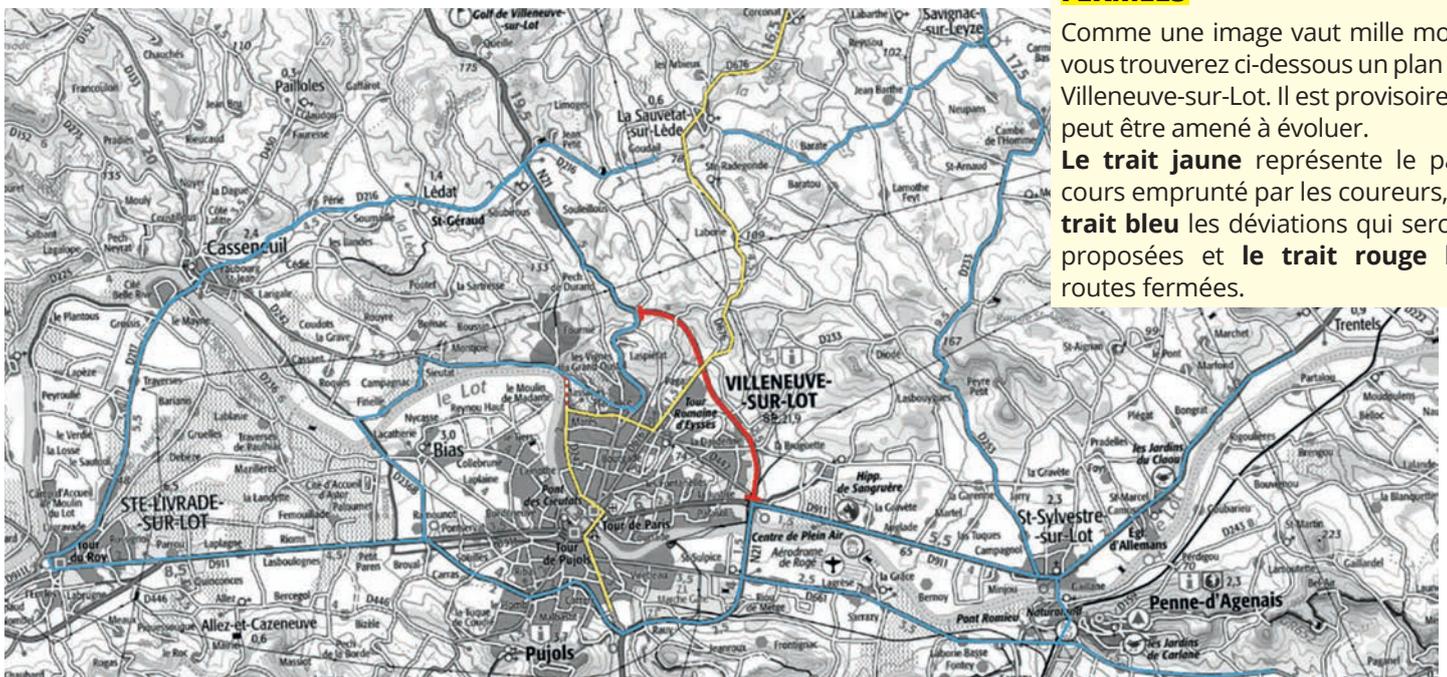
Pour en prendre connaissance, il sera possible :

- de se rendre sur le site internet de la mairie : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr/, rubrique Tour de France,
- d'assister aux conseils de quartier, des informations seront régulièrement communiquées,
- d'être informé par la presse locale,
- de consulter la page Facebook « Mairie Villeneuve Sur lot ».

» PLAN : DÉVIATION, PARCOURS ET ROUTES FERMÉES

Comme une image vaut mille mots, vous trouverez ci-dessous un plan de Villeneuve-sur-Lot. Il est provisoire et peut être amené à évoluer.

Le trait jaune représente le parcours emprunté par les coureurs, le trait bleu les déviations qui seront proposées et le trait rouge les routes fermées.



ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

LE CHANTIER DU SIÈCLE

CALENDRIER Les travaux tant attendus de restauration de l'église Sainte-Catherine démarreront dès ce mois-ci. Un chantier qui s'étalera sur plusieurs années, mais un chantier indispensable à la survie de l'édifice. Le point sur le calendrier prévisionnel.

C'est un repère dans la ville, un monument emblématique de la bastide. L'église Sainte-Catherine vient de fermer ses portes au public pour plusieurs mois, après un dernier office pour Pâques. Aujourd'hui, place aux ouvriers de l'entreprise S.G.R.P., spécialiste en restauration du patrimoine, maçonnerie et taille de pierre. Leur première tâche, jusqu'en mai, sera l'installation du chantier avec fermeture de la zone de travaux, mise en place des échafaudages, d'un parapluie sur le toit et de protections sur les parties basses des couvertures.

Une fois le chantier installé, les travaux de rénovation pourront démarrer. La première tranche, qui durera jusqu'à fin 2025, concerne la réfection de la toiture et des façades est et ouest de la nef (parties hautes).

L'église rouvrira temporairement fin 2025 pour Noël, avant une reprise des travaux en janvier 2026. Là, c'est une nouvelle tranche qui démarrera et qui concernera la rénovation du chevet (l'arrière de l'église) et de la sacristie.

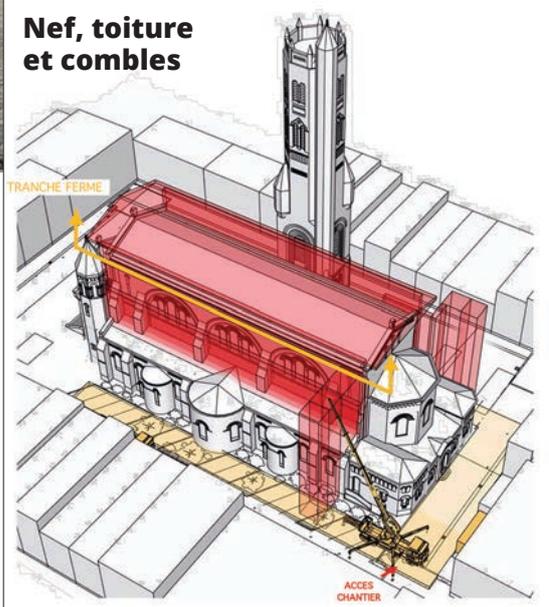
Emprise du chantier

Pendant ces deux premières phases du chantier, les rues Ozanam et des Girondins seront impactées. Rue Ozanam, la circulation des véhicules sera interdite mais l'accès piéton sera autorisé de la rue Sainte-Catherine jusqu'à Agur, pour permettre aux usagers de se rendre à l'agence. Rue des Girondins, la circulation automobile et piétonne sera maintenue (mais pourra être interdite très ponctuellement lors de grosses manœuvres telles que la mise en place du parapluie sur le toit ou le grutage des IPN). Le stationnement y sera interdit le temps du chantier.

UN CHANTIER VIVANT ET PARTICIPATIF

Quand bien-même l'église sera fermée le temps du chantier, l'esprit de Sainte-Catherine sera bien vivant. Une exposition retraçant l'histoire de cet édifice prendra place sur les palissades et des visites ponctuelles expliquant l'avancée des travaux seront organisées en partenariat avec la Direction des affaires culturelles de la Ville et le service Pays d'Art et d'Histoire de l'Agglomération. Le chantier sera participatif pour les habitants et entreprises qui le souhaitent. Ils pourront contribuer à l'appel aux dons qui sera prochainement lancé en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Ces dons donneront droit à des contreparties : visites, concerts, livret sur l'histoire de Sainte-Catherine...

Nef, toiture et combles



AVENUE DU MARÉCHAL-LECLERC PRÊTE AVANT L'ÉTÉ

EN PISTE À deux mois de la fin de son aménagement, l'avenue du Maréchal-Leclerc est déjà métamorphosée. Elle préfigure le nouvel aspect soigné souhaité pour les entrées de ville. Pour l'heure, le planning est respecté.



C'est la dernière ligne droite. Entamée en novembre dernier, la deuxième phase de travaux sur une portion de l'avenue du Maréchal-Leclerc, entre la rue Sully et le parc urbain, avance rapidement... et proprement. Une large piste cyclable double-sens a été créée, les trottoirs réaménagés, les doubles caniveaux posés. Les arbres malades ont quant à eux été remplacés cet hiver. Le stationnement, qui a été remanié, sera conservé à l'identique en nombre de places comme assuré aux riverains lors de la réunion d'information de novembre dernier. La piste cyclable, prévue pour rejoindre la future voie verte vers Rogé via l'avenue Henri-Barbusse, sera prolongée jusqu'au lycée Lot et Bastides avant la rentrée 2024. Cette réalisation permettra de relier, de façon sécurisée, le centre-ville jusqu'au complexe sportif. Avant cela, la Ville procédera à la réfection de la chaussée et à la pose d'enrobés, pour un montant d'un million d'euros.

» ACTION CŒUR DE VILLE : QUARTIER DES CIEUTAT



La démolition de l'immeuble très dégradé du n°32 de la rue Gouget est la première étape, et non la moindre, du projet de reconquête de ce quartier ancien du centre-ville. La municipalité en a fait l'un des axes prioritaires d'Action cœur de ville, programme destiné développer l'attractivité du cœur de bastide, améliorer les conditions de vie des habitants, sécuriser l'espace et l'aérer pour l'adapter au changement climatique. De fait, une fois ce premier immeuble abattu, il laissera place à un jardin urbain. D'autres déconstructions suivront, qui laisseront place, pour certaines, à de nouveaux immeubles neufs avec des logements qualitatifs.

Ce projet avait donné lieu, au printemps 2023, à des concertations citoyennes, ateliers participatifs et réunions publiques.

» ALLÉES GEORGES-LEYGUES : CALENDRIER TENU

Les travaux de réseaux d'eau, première phase du chantier d'aménagement, sont en cours d'achèvement. La partie assainissement est terminée et, concernant l'eau potable, il ne reste que quelques connections à effectuer, courant avril, sur la contre-allée qui longe le parking de la République. Le chantier va donc pouvoir se poursuivre comme prévu début mai, avec les travaux d'aménagement du rond-point. Il sera stoppé quelques jours avant le passage du tour de France pour reprendre tout début septembre, afin de laisser place aux terrasses et aux animations pendant la période estivale.

» STADE MAX ROUSIÉ

Les travaux de rénovation de la tribune et de la piste du complexe de la Myre-Mory se poursuivent. Des cloisons ont été abattues, pour laisser place à de nouveaux espaces qui verront le jour dans les mois à venir. Un brin d'imagination est nécessaire pour se projeter et imaginer les sportifs prendre possession des lieux.

La mini-tornado ayant frappé la zone du Rooy en mars n'a pas eu de conséquence sur le déroulé des travaux. La phase deux comprenant la restructuration intérieure, la mise aux normes, l'embellissement et l'extension de la tribune se poursuit et devrait s'achever en juin 2024.



LES SAISONS DE LA MÉMOIRE POUR NE PAS OUBLIER

EYSSES C'est avec la commémoration des 80 ans de l'Insurrection d'Eysses, en février dernier, que la Ville a lancé son programme triennal des « Saisons de la mémoire ». Mue par la volonté de faire mieux connaître aux Villeneuvois l'histoire de leur commune et d'assurer la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations, la Ville a imaginé une programmation dense et vivante qui rend hommage aux résistants de la Seconde Guerre mondiale.



13 février : 76 élèves de CM1-CM2 de l'école Luflade (quartier d'Eysses) et leurs enseignants ont découvert les visages des 12 prisonniers fusillés le 23 février 1944 à la suite de l'insurrection d'Eysses, en visitant l'exposition « Eysses une prison dans la Résistance » dans le parc de la mairie. Des portraits émouvants réalisés par l'artiste plasticienne Clara Grimbert, accompagnés de textes retraçant leurs actes de résistance.



14 février : Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants et des seniors villeneuvois ont rencontré, à l'Atelier, Jean Lafaurie, ancien résistant rescapé du camp de Dachau et dernier survivant de l'insurrection d'Eysses. Ce dernier a fait le récit des mois passés à la centrale d'Eysses, de l'immense solidarité qui unissait l'ensemble des détenus, de l'organisation qu'ils avaient mise en place au sein de la prison, de l'insurrection, de l'assassinat de ceux que l'on appelle désormais les 12 fusillés d'Eysses, de la déportation à Dachau et de la Libération.



16 février : 300 collégiens et lycéens ont assisté à une représentation du spectacle historique *La République d'Eysses* mis en scène à partir du récit de Jean Lafaurie. Présent sur scène, l'ancien résistant a échangé avec les jeunes à l'issue du spectacle. En fin de journée, s'est déroulée une cérémonie commémorative devant la stèle « Unis comme à Eysses », toujours en présence de Jean Lafaurie et des élus villeneuvois. La cérémonie s'est poursuivie par le vernissage de l'exposition « Eysses, une prison dans la Résistance », puis de l'exposition « Mémoires et paix » des Peintres du dimanche, visible à l'office de Tourisme Villeneuve - Vallée du Lot.



Le 18 février ont été commémorés les 80 ans de l'insurrection d'Eysses devant les portraits des 12 fusillés. Durant la cérémonie, les jeunes « Éclaireurs » du collège Damira-Asperti ont fait résonner les prénoms des martyrs ; Fabrice Bourrée, responsable de la commission nationale, a remis à titre posthume des médailles de la Résistance française aux familles des victimes ; le Conseil municipal des enfants et la chorale de la Maison des aînés ont interprété le Chant des partisans, tandis que Timur Mazot, arrière-petit-fils de déporté, a entonné seul le Chant des Marais ; le maire, Guillaume Lepers, a remis la médaille de la Ville à Jean Lafaurie.

➤ LES SAISONS DE LA MÉMOIRE SE POURSUIVENT JUSQU'EN NOVEMBRE AVEC :

- Des **ateliers participatifs intergénérationnels** autour de la sensibilisation aux cérémonies commémoratives. *Prochaines dates* : 3 avril, 15, 22 et 29 mai de 14 h 30 à 16 h 30 à l'Atelier
- Un **hommage à Marguerite Brouillet**, résistante villeneuvoise, chef du réseau Alliance, exécutée le 1^{er} septembre 1944 au camp de Natzweiler-Struthof. *Vendredi 17 mai à 15 h 30 au cimetière Sainte-Catherine*
- La semaine « **Villeneuve citoyenne !** » du lundi 27 mai au dimanche 2 juin (voir page 7)
- Une **exposition** « Sur les traces de la Résistance en Villeneuvois » à l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération de Villeneuve-sur-Lot le 20 août 1944. *Du 20 août au 20 septembre aux Archives municipales*
- Des **projections, débats et conférences** animés par des historiens spécialistes de l'histoire de la prison d'Eysses dans la Résistance, pour les scolaires et le grand public, à l'automne 2024 (*programme détaillé disponible en septembre*).

Enfants, ados, adultes, vous souhaitez intégrer le groupe des Messagers et participer activement aux Saisons de la Mémoire, contactez l'Atelier au 05 53 41 51 69

UN CALENDRIER CITOYEN BIEN REMPLI

AGENDA Saisons de la mémoire, conseils de quartier, programmation de l'Atelier, semaine de la citoyenneté, sécurité routière, lutte contre le harcèlement scolaire...
à Villeneuve-sur-Lot, la citoyenneté, c'est du concret !

» CONSEILS DE QUARTIER : LES ACTIONS SE PRÉPARENT



Après la signature des contrats de quartier entérinant les projets souhaités par les conseils de quartier, ce premier trimestre est consacré à des réunions avec les services techniques de la Ville et les responsables des quartiers pour affiner les projets, établir les plans des travaux, et lancer les premières commandes de matériel. Les trois quartiers sans conseil actif (Fontanelles, Marot-Massanès et Bastide) ne sont pas laissés pour compte. Le maire y a organisé des réunions publiques pour échanger avec les habitants et leur présenter les projets menés par la Ville.

Soucieux d'associer au mieux les conseillers de quartier à la vie de la cité, les élus leur ont présenté les grands événements de l'année afin de leur permettre de s'approprier les projets et de contribuer aux actions proposées par la municipalité. Le 6 avril, les présidents des conseils de quartier sont également conviés à échanger sur les préoccupations principales des habitants : prévention vitesse, incivilités, préservation de l'environnement et lutte contre les nuisibles, en préparation à la matinée consacrée à la mise en place de plans d'action sur le « Mieux vivre ensemble » dans les quartiers, le samedi 1^{er} juin.

» AUX VOTES, JEUNES CITOYENS !

Le 13 avril, à 11 h, au cours d'une cérémonie officielle, le maire remettra aux jeunes électeurs leurs cartes d'électeur. Un événement qui souligne l'importance de l'acte électoral, et la possibilité donnée aux jeunes de participer à la vie politique et citoyenne par le droit de vote. Première échéance pour les jeunes électeurs : les élections européennes le dimanche 9 juin !

» ANNA POLITOVSKAIA, PLACE DES DROITS DE L'HOMME

C'est à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, le vendredi 3 mai, que sera inaugurée la plaque Anna Politovskaia sur la place des Droits de l'homme. Journaliste russe et militante des droits de l'homme connue pour son opposition à la politique du président russe Vladimir Poutine, elle est morte assassinée le 7 octobre 2006 à Moscou.

» VILLENEUVE CITOYENNE ! DU 27 MAI AU 2 JUIN

Pour sa 3^e édition, la semaine de la citoyenneté s'ouvrira avec la Journée nationale de la Résistance le lundi 27 mai et s'achèvera le dimanche 2 juin par la « Marche de la Mémoire ». Trois grandes thématiques seront à l'honneur de cette manifestation : **la transmission** (Résistance et mémoires) avec des actions de sensibilisation auprès des jeunes au centre culturel ; la citoyenneté mondiale et solidaire : la parole sera donnée aux lycéens ; **agir pour mieux vivre ensemble**, avec la fête des conseils de quartier au château de Rogé le samedi 1^{er} juin. Lors de la matinée, les conseils de quartiers se rencontreront pour travailler ensemble sur des problématiques communes (incivilités, sécurité routière...). À midi, les Villeneuvois seront invités à partager une auberge espagnole, et l'après-midi place à la fête des conseils de quartier !

Le dimanche 2 juin, la « Marche de la Mémoire » retracera le chemin emprunté par les prisonniers politiques le 30 mai 1944 de la prison d'Eysses à la gare de Penne d'Agenais. Accueillie par le Pays d'Art et d'Histoire et ouverte à tous, cette marche sera racontée en chemin. Rendez-vous à 8 h 30 devant la centrale d'Eysses. *Programme détaillé disponible début mai.*

» ÇA BOUGE À L'ATELIER !



Après les ateliers participatifs sur les droits des femmes dans le cadre de l'événement « La Villeneuvoise », l'Atelier a proposé une série d'ateliers intergénérationnels autour de la sécurité routière afin de favoriser les échanges entre générations et de modifier les représentations jeunes/seniors, avec mise à niveau au code de la route, sensibilisation aux comportements dangereux (alcool, stupéfiants, médicaments, vue...) et initiation à l'éco-conduite.

L'Atelier, c'est aussi des rencontres régulières avec des femmes entrepreneuses villeneuvoises, de l'information, chaque mois sur la redevance incitative et le tri des déchets (rdv les 13 avril, 18 mai et 22 juin de 9 h à 12 h 30), des échanges avec les élus communaux sur diverses thématiques (6 avril : le Tour de France, 4 mai : l'Europe comment ça marche ? de 9 h 30 à 12 h 30).

L'Atelier vous accueille mardi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h / Fermé pendant les vacances scolaires.



UN PLAN LUMIÈRE POUR EMBELLIR ET SÉCURISER LA VILLE

**240 000
Euros HT**

Le coût de mise en œuvre
de ce parcours lumière,
pour valoriser
le cœur de Bastide.

EMBELLISSEMENT Le « parcours lumière » déployé d'ici cet été donnera un véritable coup de projecteur sur notre belle bastide fluviale.

Colonne vertébrale

La municipalité s'est donné pour objectif de faire réaliser, avant cet été, un parcours lumière pour que notre belle bastide fluviale brille de mille feux même la nuit, aux yeux de ses habitants comme des touristes. Ce parcours nocturne, qui vise aussi à sécuriser la déambulation nocturne, concerne 800 mètres de mise en lumière en cœur de ville, rive droite, avec une option de 800 mètres supplémentaires traversant le pont des Cieutat pour rejoindre les berges du Lot. Il aura pour colonne vertébrale l'installation de 30 lanternes de type Lavoisier dont une bonne partie

trouvera position dans la rue de Paris et sur la place Lafayette. Il s'agira, bien évidemment, de lanternes équipées de modules Led pour économiser l'énergie.

Rue de Paris

Autour de cette colonne vertébrale, s'articuleront divers dispositifs de projecteurs. Ainsi, au niveau de la tour de Paris, les éclairages encastrés au sol sous le passage de la tour seront rénovés. Par ailleurs, la façade nord de la tour de Paris sera mise en lumière par un projecteur à effets lumineux depuis le boulevard Georges-Leygues. Quant à l'horloge qui trône du côté de la rue de Paris, elle sera animée en rétro-vidéoprojection depuis l'intérieur de la tour. La rue de Paris bénéficiera de projecteurs pouvant diffuser des motifs au sol ou sur les façades environnantes. Une douzaine de projecteurs de ce type sera installée en cœur de bastide. On les retrouvera également rue Parmentier et rue des Élus.

Place Lafayette

La place Lafayette sera, elle aussi, mise en valeur par ce parcours lumière. Des éclairages fonctionnels seront assurés par des lanternes type Lavoisier contrôlables. Ces lanternes seront installées sur les crosses existantes adaptées pour une mise en œuvre suspendue. Là aussi, des projecteurs seront implantés sous les avancées de

toiture pour projeter un tapis de motifs dynamique, de la même manière que dans la rue de Paris. En suivant, le pont des Cieutat sera éclairé de part et d'autre par des projecteurs à effets. Ces derniers seront installés dans deux « tours de projections ». La première sera située sur la terrasse du club d'aviron et la seconde sera installée le long du mur de la Halle Lakanal. Deux petits projecteurs seront également installés sur le pont côté rue de Pujols pour projeter des images sur le bas des façades de la rive, et deux projecteurs d'illumination seront mis en place sur un mât afin d'éclairer la chapelle Notre-Dame du Bout-du-Pont. On notera que cette opération va permettre d'utiliser les lanternes historiques qui ont été déposées et pourront être réutilisées en œuvres d'art sur l'espace public.

Berges du Lot

Autre option, une fresque phosphorescente qui pourrait être installée sur les berges le long du Lot et visibles depuis les points de vue qui surplombent la rivière. Ce parcours lumière permettra aussi, grâce à la projection des motifs, de s'adapter au rythme des différentes animations de la Ville. Ces motifs pourront ainsi reprendre la thématique du vélo à l'occasion du Tour de France. Ou encore celles de Noël, quand la bastide Enchantée fera son grand retour en fin d'année.



PERMIS DE LOUER

85 % DE LOGEMENTS AGRÉÉS

SALUBRITÉ Le dispositif expérimental visant à lutter contre l'habitat indigne en centre-ville est prolongé. Face aux bons résultats, le périmètre pourrait être étendu.



Le permis de louer est avant tout un label de qualité pour les propriétaires, dont certains disposent de logements de grande qualité en cœur de bastide.

85 % d'autorisations de mise en location, c'est le beau bilan du Permis de louer à l'issue d'un an de mise en place à Villeneuve-sur-Lot. Ce dispositif, adopté en décembre 2022, avait pour objectif de lutter fermement contre l'indécence de certains logements locatifs sur un périmètre précis de la bastide, notamment la rive droite intra-boulevards.

À l'issue d'une année test, les équipes du Pôle habitat du Grand Villeneuvois sont satisfaites. La grande majorité des propriétaires a accepté le contrôle et, pour certains, engagé rapidement les travaux de sécurité ou de mise en conformité préconisés.

En 2023, 277 demandes préalables ont été reçues, autant de logements visités et la plupart validés, dans un délai de réponse raccourci à douze jours afin de ne pas pénaliser les propriétaires dans leur démarche locative. Ce nombre indique que la qualité des logements est au rendez-vous dans le secteur ciblé. Les 15 % restants ont été retoqués en

attente d'effectuer les travaux demandés ; 6 % ont été jugés impropres à la location. Une trentaine de propriétaires ne se sont toujours pas manifestés : s'ils s'avisent de louer sans autorisation, ils s'exposeraient à des amendes pouvant atteindre 15 000 euros.

« Améliorer le patrimoine locatif du centre-ville, c'est en renforcer l'attractivité », assurent les élus, qui soulignent les effets bénéfiques de la mesure, aussi bien pour les bailleurs que leurs locataires. Ce procédé, qui a permis à de très nombreux propriétaires vertueux d'obtenir un label de reconnaissance de la qualité de leurs biens, est donc prolongé jusqu'en novembre ; son périmètre pourrait même être étendu, rive gauche.

Plus d'info sur www.grand-villeneuvois.fr
(Vivre et habiter > Urbanisme)

**PERMIS
DE
LOUER**

» PROJET : UNE « MAISON » POUR L'HABITAT



D'ici le printemps, une « maison de l'habitat » devrait ouvrir ses portes dans le parc des Haras. Située à côté du Pôle Urbanisme, elle a vocation à rassembler tous les projets spécifiquement liés à l'habitat. L'objectif étant de créer un lieu unique pour les démarches : permis de louer, lutte contre l'habitat indigne et information sur le logement social. Elle accueillera également des permanences gratuites de France rénov 47, ADIL 47, CAUE...

» LOGEMENT SOCIAL : BIENTÔT SUR LE MARCHÉ

Les travaux s'achèvent sur le site de l'ancienne clinique Sainte-Thérèse, rue Derieux. Habitayls, l'office public de l'habitat de Lot-et-Garonne, s'apprête à livrer les six logements de son programme la Plaine III. Dans le même îlot, un nouveau programme d'accession à la propriété sera lancé : il permettra aux Villeneuvois de devenir propriétaires



de leur maison individuelle à des conditions sécurisées et très favorables. Six villas neuves de type 4 y sont prévues.

Habitayls : 05 53 77 05 69

La Plaine III, en perspective. ©Archiconseil

REDEVANCE INCITATIVE

L'ORGANISATION SE PRÉCISE

DÉCHETS Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, l'Agglomération du Grand Villeneuvois travaille à la réorganisation de ses circuits de collecte des déchets, prépare la distribution des badges aux foyers en apport volontaire et effectue le puçage des bacs de collecte individuels.



➤ RENCONTREZ LES ANIMATEURS DE TRI

- **À l'Atelier** (25, rue de Paris), les 13 avril, 18 mai et 22 juin de 9 h à 12 h
- **À la mairie**, les 8 et 22 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin de 9 h à 16 h
- **Sur le marché**, tous les mardis jusqu'à fin juin de 9 h à 12 h 30

Pour les retardataires, profitez-en pour vous inscrire au service de collecte des déchets afin que la collectivité puisse recueillir les informations nécessaires à la mise en œuvre de la redevance incitative.

Début février, le mode de collecte des déchets a changé dans les secteurs « mairie » et « château d'eau », où la collecte en porte-à-porte a été remplacée par le dépôt en points d'apport volontaire. Des nouvelles bornes de collecte semi-enterrées ont été installées à cet effet sur le parking à l'arrière de la mairie, rue du docteur Pierre Derieux, et à proximité du château d'eau, avenue de la Myre-Mory. Pour les Villeneuvois concernés, les ordures ménagères (sacs noirs) doivent désormais être déposées en sacs fermés de 50 litres maximum dans les bornes noires. Les emballages (anciennement sacs jaunes) quant à eux doivent être déposés dans les bornes jaunes, le verre dans les bornes vertes, et les papiers (journaux, magazines) dans les bornes bleues.

Pour le moment, l'accès aux bornes noires (ordures ménagères) est libre. À terme, les habitants devant déposer leurs déchets dans ces bornes seront dotés d'un badge d'identification leur permettant d'y accéder. Ainsi chaque dépôt pourra être comptabilisé en lien avec le nouveau mode de facturation. Sur l'ensemble des secteurs où la collecte en porte-à-porte sera maintenue, le puçage des bacs individuels d'ordures ménagères est en cours. Il permettra également de comptabiliser le nombre de levées pour chaque foyer. Attention, les bacs non pucés ne seront pas collectés !

La phase test de facturation à blanc pourrait débuter en juillet prochain pour 6 mois minimum, avant la mise en place effective de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2025 au plus tôt.

Composter = réduire sa poubelle noire

Trier ses biodéchets pour en faire du compost permet de réduire de 34 % le volume de ses ordures ménagères. Pour aider les Villeneuvois dans cette démarche, l'Agglomération du Grand Villeneuvois propose deux solutions. Pour les personnes habitant en centre-ville, des points d'apport volontaire* ont été installés en ville pour collecter les biodéchets, qui sont ensuite traités afin de produire un compost riche en nutriments. Pour les ménages disposant d'un jardin, l'Agglomération propose des composteurs individuels, financés à 70 % par la collectivité. On peut y jeter les restes alimentaires ainsi que les produits de taille et de tonte. Les bacs de compostage sont à récupérer au Centre Technique de l'Agglomération, les jours de permanence, contre un chèque de caution de 15 € (paiement CB accepté). Pour rappel, un biodéchet est un déchet alimentaire (fruits et légumes, restes de repas, viande cuite, marc de café...) ou de jardin (feuilles, herbe, écorces, brindilles, broyats...). Il est biodégradable.

**Les bornes se trouvent place des droits de l'Homme, place d'Aquitaine, rue des Silos, rue Lakanal, place de l'Amiral Courbet, rue des Girondins, rue Arnaud-Daubasse, bd Georges-Leygues (croisement Cieutat) et rue Bernard Palissy. D'autres points sont à l'étude et notamment un, avenue du Général de Gaulle. Service gratuit sur inscription.*

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Une gestion responsable et innovante

Au cours des 20 dernières années, en raison des choix politiques effectués par les anciennes municipalités, la fiscalité à Villeneuve-sur-Lot a atteint des niveaux élevés qui pèsent sur l'attractivité de la commune. Alors que notre équipe s'est engagée, depuis 4 ans, pour relancer la dynamique, nous ne pouvions pas envisager d'accroître encore cette charge.

Aussi, afin de financer nos actions et nos investissements, nous avons choisi, en responsabilité, d'agir sur d'autres leviers. D'abord, sur la capacité des services municipaux à faire des économies de fonctionnement à tous les niveaux. Ensuite, sur la recherche de recettes supplémentaires afin de mieux équilibrer les plans de financement.

C'est dans cet objectif que la municipalité a souhaité lancer des campagnes de financement participatif pour permettre aux acteurs privés qui le souhaitent de contribuer davantage à la vie et aux projets de la collectivité. Bien évidemment, la Ville prévoit tous les financements nécessaires ; mais toute recette supplémentaire permet de réduire la charge pesant sur les contribuables. Faire mieux en dépensant moins : c'est ça, la bonne gestion.

Nouveau cap pour Villeneuve

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Aimer nos agriculteurs, ça ne suffit pas !

Depuis leurs récentes manifestations parfaitement justifiées, il est de bon ton de faire preuve de soutien à nos agriculteurs, et d'annoncer qu'on les aime ! Cependant, les mesures qui ont été prises au niveau européen ou national, si elles vont les aider ponctuellement à s'en sortir un peu mieux, ne leur donnent pas des perspectives encourageantes à long terme.

Au niveau local, le temps est venu de mettre en place des initiatives permettant à nos petits agriculteurs locaux d'assurer une activité leur permettant de bien vivre.

Actuellement, le Plan Alimentaire Territorial de la communauté d'agglomération ne prévoit que des petites aides. Il faut aller beaucoup plus loin, et créer un véritable écosystème pour pouvoir satisfaire aux marchés publics au niveau de la CAGV, ce qui permettrait d'alimenter les cantines scolaires et autres avec de la production locale. Le tout en favorisant bien sûr l'agriculture biologique qui permet d'atteindre d'autres objectifs de santé publique et de préservation de l'environnement.

Villeneuve en commun

A vot'bon cœur M'sieurs-Dames !

Lors du dernier conseil municipal, M. le maire Guillaume Lepers a demandé aux élus d'approuver le lancement d'un financement participatif en ligne pour collecter de l'argent afin de financer notamment les animations autour de l'étape du Tour de France.

Nous savions que les finances de notre ville s'étaient dégradées mais nous ne pensions pas que cela était au point qu'elle dût faire appel à des dons pour payer les animations, avant de demander le Tour de France il aurait fallu vérifier qu'elle en avait vraiment les moyens.

A nos objections, M. le maire nous a répondu que des entreprises locales bien connues et même des New-Yorkais l'avaient personnellement appelé pour lui demander comment aider à financer les fêtes qu'il organise dans notre bastide, ce qui est plutôt surprenant.

Cela démontre surtout que la mairie dépense beaucoup trop dans ce domaine (797 000 E/an), ce que nous dénonçons depuis plusieurs années, et qu'elle a maintenant besoin de réduire cette facture.

Comme les cadeaux ne sont jamais gratuits et que nous souhaitons que notre municipalité finance elle-même ses dépenses afin de rester indépendante dans ses décisions, nous avons voté CONTRE cette délibération.

Ensemble pour Villeneuve

Le groupe « Allez Villeneuve ! »
n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.



AGENDA

Le détail sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

AVRIL

6 avril Carnaval

Joie et créativité s'entremêlent pour donner vie à notre traditionnel carnaval ! Laissez-vous entraîner par le tourbillon de musiques et de chars qui célèbrent le partage et la bonne humeur sur le thème du vélo. *Au parc Saint-Cyr*
Renseignement au 05 53 41 53 79

14 avril Défi 47

La prochaine édition de « La Cyclo sportive du Lot-et-Garonne » se déroulera à Villeneuve-sur-Lot ! Cet événement, de plus en plus populaire, comprendra trois parcours cyclistes adaptés à différents niveaux et traversera la plupart des communes du Grand Villeneuvois.

Du 13 au 29 avril Ouverture de l'espace archéo d'Eysses

Le Musée archéologique invite le public à redécouvrir ses trésors du passé à l'occasion de sa réouverture pour les vacances de printemps.
Place de l'église Saint-Sernin
Tel : 07 88 16 83 50

28 avril Journée EmmaVie

Journée de sensibilisation à la sécurité routière avec des activités ludiques et sportives pour tous. En hommage à Emma et à toutes les victimes de la route, avec le

Du 25 au 29 juin Festival du rire

La 32^e édition du Festival du rire enchante Villeneuve-sur-Lot avec son florilège de talents comiques. Le festival célèbre le retour de l'irrévérencieux Carlos Flinnroi lors d'une soirée exclusive dédiée aux partenaires et introduit l'étoile montante Vincent Seroussi, véritable révélation du stand-up, pour une ouverture des plus divertissantes au centre culturel.

Les projecteurs du théâtre Georges-Leygues s'illuminent pour Jeanfi Janssens le 27 juin. L'ancien steward dépose ses valises à Villeneuve-sur-Lot avec son nouveau spectacle, promesse d'un périple humoristique à travers les turbulences de la vie et les anecdotes croustillantes du ciel. Le 28 juin, Laurie Peret propose une alchimie novatrice entre rire et mélodie, son spectacle « À bientôt quelque part » est un hybride audacieux de stand-up et de comédie musicale, assurant une soirée pétillante et pleine d'esprit.

soutien des associations, des bénévoles et des entreprises locales. Restauration sur place.
À partir de 9h30 au complexe de la Myre Mory

MAI

5 mai Marché aux fleurs

Les horticulteurs et pépiniéristes de la région proposent une large sélection de fleurs, arbustes, plants de légumes et plantes aromatiques. Vous pourrez également découvrir les produits et créations d'apiculteurs, de potiers et de créateurs de bijoux sur place.
De 9h à 18h devant la tour de Paris

18 mai La nuit des musées

Plongez dans une soirée culturelle inoubliable débutant à 20h par un concert envoûtant, suivi d'un mapping vidéo sur la façade du Pôle Mémoire à 22h.
Au musée de Gajac

Du 25 et 26 mai Ateliers en scènes

Venez découvrir les spectacles de clôture de nos ateliers municipaux, des représentations célébrant toute une année de créativité et de passion au sein du centre culturel.
Au centre culturel



Le clou du festival est l'apparition de Waly Dia, virtuose du rire rapide et incisif, qui clôturera cette édition par son spectacle « Une heure à tuer ».
Réservation et renseignements : rيرهvilleeneuve.fr - 06 14 85 08 75

Villeneuve citoyenne

Du 27 mai au 2 juin

Transmission, réflexion sur l'Europe de la paix et vivre ensemble avec des animations et une marche de la mémoire le dimanche 2 juin.
(Détails : voir page 7)

RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux. Rejoignez-nous sur :

- www.ville-villeneuve-sur-lot.fr
- [mairie.villeneuvesurlot](https://www.facebook.com/mairie.villeneuvesurlot)
- [@villeneuveslot](https://twitter.com/villeneuveslot)
- [villeneuvesurlot](https://www.instagram.com/villeneuvesurlot)
- Ville de Villeneuve-sur-Lot



Ne manquez aucun événement

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

+ NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :
7h15 - 13h15 - 20h15
Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot

- *Directeur de publication* : Guillaume Lepers
 - *Réalisation* : service Communication, 05 53 41 53 37
 - *Impression* : Pub Echo, 05 53 70 95 95
 - *Tirage* : 14 000 exemplaires
 - *Distribution* : ADREXO
 - *ISSN* 2739-2724
- Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.

